



## ASSOCIATION VALLÉE DU THORÉ ENVIRONNEMENT

Chez David ALQUIER  
2875, route des Raynauds  
Lieu-dit Montfort  
81200 MAZAMET

M. le Préfet du Tarn  
Préfecture du Tarn  
Place de la Préfecture  
81013 ALBI Cedex 9

*Copies à M. Ramon, M. Terlier, M. Folliot,  
M. Bugis, M. Castan, M. Vialelle, M. Fabre*

### **LETTRE OUVERTE**

Monsieur le préfet,

Depuis plusieurs années, le maire de Mazamet s'évertue à vouloir, coûte que coûte, créer une zone d'activité sur la zone d'En Rives, à l'extrême Est de la commune.

Nous ne comprenons pas cet acharnement. Cette zone fertile de fond de vallée qui est exploitée par des agriculteurs a fait l'objet de plusieurs études démontrant sa particularité de bocage à haute valeur ajoutée en matière de biodiversité. Les élus locaux de la vallée ont déjà refusé de la sacrifier, mais le maire de la commune de Mazamet continue de vouloir y implanter une activité économique et industrielle, quelles qu'en soient les conséquences. Il promet désormais l'installation d'un centre pénitentiaire, alors même que la zone n'est ni accessible, ni équipée, mal située et sans aucun intérêt autre qu'agricole.

Monsieur le maire agit seul et sans concertation, sous le seul prétexte qu'il a fait acquérir par la collectivité des terrains agricoles dans cette zone, au seul motif que « sa commune » doit se développer économiquement. Mais Mazamet n'est ni une entreprise, ni une île déserte.

Le développement d'activité doit se penser à l'échelle du territoire, de la communauté d'agglomérations de Castres-Mazamet qui est la seule compétente, en concertation avec les communes voisines, dans le respect des orientations du parc naturel régional du Haut-Languedoc et en cohérence avec les équipements publics existants (route, pont, adduction d'eau...)

Nous n'avons pas d'avis privilégié sur telle ou telle activité, mais défendons vigoureusement la préservation de cette zone de bocage. Nous combattons ce nouveau projet irréversible et très coûteux à tous points de vue. Nous pensons que le sacrifice de cette zone condamnerait l'attractivité de l'ensemble de la vallée et aurait à terme bien plus de conséquences néfastes que d'avantages provisoires, pour les finances publiques et pour la communauté qui y vit.

Nous sollicitons l'intervention de l'État et des élus compétents sur ce dossier afin que le débat ait lieu, au niveau où il devrait se dérouler et dans le respect des lois de la République.

Monsieur le préfet, nous souhaitons, en tant qu'association représentative des habitants de la vallée du Thoré, être conviés à cette réunion et comptons sur l'intervention des élus et représentants du territoire pour prendre position.

Veillez, Monsieur le Préfet, agréer l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Association Vallée du Thoré Environnement  
David ALQUIER – Co-président et secrétaire